**APPEL DE BRUXELLES**

Nous, Habitat et Participation et participants signataires au salon de l’habitat groupé[[1]](#footnote-1), demandons aux responsables - à tous les niveaux - de soutenir le développement de l’habitat groupé sous toutes ses formes, comme troisième voie pérenne à côté du logement public et du logement privé.

Notre vision est la suivante : un habitat doit être digne et choisi, adapté et adaptable, un lieu où chacun doit pouvoir trouver sa place. Cet habitat doit poser des limites à la marchandisation, à la financiarisation du logement. Il doit respecter l’auto-détermination de ses habitants. Il doit offrir l’accompagnement social nécessaire à ceux qui en ont besoin.

Nous demandons aux responsables, à tous ces niveaux de pouvoir, de concevoir l’habitat groupé comme un mode d’habiter qui répond à une demande sociale croissante, qui favorise la lutte contre l’isolement et contre les précarités multiformes. L’habitat groupé permet l’émancipation individuelle et le vivre ensemble par l’implication forte de ses habitants dans le collectif et dans les dynamiques de quartier. Il peut contribuer à lutter contre les dégradations écologiques (frugalité de l’espace – aménagements écologiques communs – etc.)

Nous demandons aux responsables de toutes les communes bruxelloises d’**augmenter le nombre** des habitats groupés et groupés solidaires de la manière suivante :

* Faciliter les constructions groupées via des législations plus adaptées (notamment au niveau urbanistique).
* Demander que chaque nouveau projet de construction d’ensembles immobiliers dans un quartier propose au moins la réalisation d’UN habitat groupé en son sein (c’est une réalité en devenir dans la Ville de Lyon).
* Réserver du foncier à destination des Habitats Groupés dans les plans de développement de la Ville de Bruxelles et de ses communes.
* Inscrire au niveau politique l’Habitat Groupé comme une stratégie de logement, tant pour des raisons sociales & sociétales, qu’économiques et écologiques.
* Continuer d’obliger la SLRB et les sociétés de logements publics à inclure des HGS dans leurs projets.
* Et pour cela proposer ensemble un autre modèle d’HGS au sein des sociétés de logements publics que celui qui se développe actuellement (cfr modèle en Hollande, comme signalé par les amis de Samenhuizen).
* Proposer une forme de labellisation pour ces HGS afin de favoriser ce type d’habitat, y compris pour éviter les dérives et mettre en place des mécanismes anti-spéculatifs.

Nous demandons **en outre** aux responsables :

* D’inviter une plateforme d’acteurs concernés par l’habitat groupé dans les lieux décisionnels.
* De prévoir davantage de moyens budgétaires et humains pour le développement de ce mode d’habiter, afin d’accompagner les <citoyens-associations-pouvoirs publics> qui désirent développer ce mode d’habitat. Il s’agit, entre autres, de permettre la réalisation & l’actualisation de registres des HG et des HGS.
* De faciliter pour ces habitats l’accès aux crédits logement et de revoir les primes qui ne prennent pas en compte actuellement la dimension collective de l’habitat.
* De revoir le statut juridique des coopératives pour l’adapter aux COOP d’habitats.
* De considérer juridiquement les personnes co-habitantes dans certains HG ou HGS comme isolées au regard des allocations et droits sociaux.
* Enfin, de reconnaître dans un cadre légal et pérenne défini les Pôles Ressources Habitat Groupé (Solidaire) tant en Wallonie qu’à Bruxelles.

***Mais pourquoi soutenir de manière privilégiée ces habitants ?*** Parce que dans le monde en crises, en éco-crises, en socio-crises qui est le nôtre, ces habitants sont encore porteurs d’utopies. Ils mettent en œuvre leur créativité, leur innovation pour imaginer le monde de demain ! Pour relever tous ces défis, nous vous demandons de les encourager dès aujourd’hui.

Bruxelles, 8 mai 2022

Habitat et Participation

Et signataires

1. ***Salon de l’habitat groupé,******5ème****édition à Bruxelles, sur le site du BE-HERE à Laeken*  [↑](#footnote-ref-1)